

PATRIMOINE MONDIAL: CANDIDATURE

EXAMEN TECHNIQUE PAR L'UICN

1. NUMERO D'IDENTIFICATION ET NOM: 145 Le parc national des glaciers
2. SITUATION GEOGRAPHIQUE: Entre 49° 15'S et 50° 40'S et 72° 45'O et 73° 30'O, de l'Argentine, le province de Santa Cruz.
3. CANDIDATURE PROPOSEE PAR: Le Gouvernement de l'Argentine
4. DOCUMENTATION:

- (i) Formulaire de candidature
- (ii) Carte "Los Glaciares" 1:300,000 1977
- (iii) Livre - La Conservacion de la Naturaleza: Parques Nacionales Argentinos, 1977
- (iv) Patrimoine mondial des parcs nationaux et des aires protégées
- (v) Oryx, Vol. XII, No. 2

5. PRESENTATION RESUMEE

La candidature a été soumise en espagnol et a été révisée par M. Marc Dourojeanni, Vice Président de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées.

La candidature a également été révisée par M. Felipe Matos, Chargé du programme pour l'Amérique latine de l'UICN.

Etabli comme parc national en 1937, cette vaste région de haute montagne comprend 600,000 ha. de terrain glaciaire situé à la frontière de l'Argentine et du Chili. Cette région étant un exemple important de développement géologique glaciaire, elle remplit les conditions du critère C 10(ii) (a).

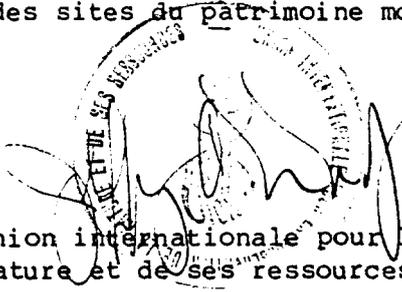
Comme le parc est une région d'une beauté naturelle exceptionnelle, il remplit également les conditions du critère C 10 (iii). Enfin, des espèces rares telles le cerf des Andes méridionales (Hippocamelus bisulcus), et le condor (Vultur gryphus) en font une région répondant au critère C 10 (iv).

6. INTEGRITE

La présence d'une série de zones tampons sur la côte est du parc, ainsi que la nature de son relief assurent dans une large mesure que ses valeurs naturelles seront protégées.

7. RECOMMANDATION

Le parc national des glaciers répond aux critères de la convention et devrait donc être inscrit sur la liste des sites du patrimoine mondial.


Union internationale pour la conservation de la
nature et de ses ressources
juillet 1981